

DECLARATION DE FRANCHISEMENT  
DE SEUIL DE PARTICIPATION  
FS/EM/04/2009

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que le Credit Industriel et Commercial (CIC) représenté par son Président du Directoire, Monsieur Michel Lucas, a déclaré le 7 janvier 2009, avoir cédé sur le marché de blocs, le 30 décembre 2008, 23.875.040 actions BMCE Bank, au cours unitaire de 270,00 DH, franchissant à la baisse les seuils de participation de 10% et 5% dans le capital de ladite banque.

Suite à cette transaction, CIC ne détient plus aucune action BMCE Bank.

CIC agit en accord avec la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM).

**Contact CDVM :**

Tel : 037 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières